

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
14 octobre 2021
n° 35 / 7924^e
pages 1809 à 1864



CHRONIQUE / Société anonyme

Le plan de vigilance. Trois années d'application
> Bernard Teyssié

1823

ÉDITORIAL

1809 À quoi sert le droit de la distribution?, Nicolas Dissaux et Romain Loir

ACTUALITÉS

- 1812 Autorité de la concurrence (membres): pas de récusation pour suspicion légitime
- 1813 Transport aérien (annulation de vol): grève des employés du transporteur
- 1814 Vente (terrain pollué): fondement de la garantie du vendeur
- 1814 Assurance (dommages obligatoire): délai de réponse de l'assureur
- 1816 Provocation à la haine (communauté juive): clip de rap du groupe Rude Goy Bit
- 1817 Terrorisme (fichier judiciaire): constitutionnalité du régime
- 1818 Mesure d'instruction *in futurum* (recevabilité): existence d'une instance en cours

LE POINT SUR...

- 1821 Les limites procédurales à la protection des mineurs contre la pornographie en ligne, Gordon Choisel

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1823 **Chronique** : Le plan de vigilance. Trois années d'application, Bernard Teyssié
- 1832 **Panorama** : Droit du commerce international, Louis d'Avout, Sylvain Bollée et Étienne Farnoux
- 1848 **Notes** : Dispositif des conclusions d'appel: la saga continue, note sous Civ. 2^e, 9 sept. 2021, Maxime Barba
- 1854 Revirement sur le point de départ de la prescription de l'action en paiement de travaux... mais pour l'avenir!, note sous Civ. 1^{re}, 19 mai 2021, Benjamin Ménard
- 1860 Retour sur la préemption-substitution, note sous Civ. 3^e, 12 mai 2021, Franck Roussel

ENTRETIEN

- 1864 Thomas Hochmann - La liberté d'expression et le 11 septembre

DALLOZ



31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS, CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dallos.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Mame-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dallos.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

JOUE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Octobre 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Nicolas Dissaux et Romain Loir

1809

À quoi sert le droit de la distribution ?



ACTUALITÉS

1812

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Autorité de la concurrence (membres):

pas de récusation pour suspicion légitime,

Civ. 2^e, 30 sept. 2021

Contrat d'affaires

Transport aérien (annulation de vol): grève des

employés du transporteur, CJUE 6 oct. 2021

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (programme d'ordinateur):

correction des erreurs, CJUE 6 oct. 2021

1814

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Mitoyenneté (présomption): absence de

formalités de publicité foncière,

Civ. 3^e, 30 sept. 2021

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (terrain pollué): fondement de la garantie

du vendeur, Civ. 3^e, 30 sept. 2021

Assurance (dommages obligatoires): délai de

réponse de l'assureur, Civ. 3^e, 30 sept. 2021

1815

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Atteinte à l'autorité judiciaire:

discrédit sur une décision de justice,

Crim. 5 oct. 2021

Presse et communication

Provocation à la haine (communauté juive):

clip de rap du groupe Rude Goy Bit,

Crim. 5 oct. 2021

Procédure pénale

Pièce de la procédure (scellé): support

numérique de stockage, Crim. 5 oct. 2021

Terrorisme (fichier judiciaire): constitutionnalité

du régime, Cons. const., 7 oct. 2021

1817

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Salariés intérimaires (accord collectif): fonds

professionnel pour l'emploi, Soc. 29 sept. 2021

Travail dissimulé (confiscation):

constitutionnalité du régime,

Cons. const., 7 oct. 2021

1818

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel civil (pluralité de parties): portée de la

solidarité ou de l'indivisibilité,

Civ. 2^e, 30 sept. 2021

Mesure d'instruction in futurum (recevabilité):

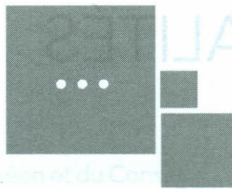
existence d'une instance en cours,

Civ. 2^e, 30 sept. 2021

Compétence européenne (consommation):

transfert du domicile dans un autre État,

CJUE 30 sept. 2021



LE POINT SUR...

1821

Les limites procédurales à la protection des mineurs contre la pornographie en ligne
par Gordon Choisel



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1823

Le plan de vigilance. Trois années d'application
par Bernard Teyssié

PANORAMA

1832

Droit du commerce international
septembre 2020 – juillet 2021
par Louis d'Avout, Sylvain Bollée
et Étienne Farnoux

NOTES

1848

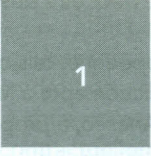
Dispositif des conclusions d'appel : la saga continue,
note sous Civ. 2^e, 9 sept. 2021
par Maxime Barba

1854

Revirement sur le point de départ de la prescription
de l'action en paiement de travaux... mais pour l'avenir !,
note sous Civ. 1^{re}, 19 mai 2021
par Benjamin Ménard

1860

Retour sur la préemption-substitution,
note sous Civ. 3^e, 12 mai 2021
par Franck Roussel



ENTRETIEN

1864

Thomas Hochmann
La liberté d'expression et le 11 septembre

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr